

La version norvégienne du modèle nordique : archétype ou exception ?

Par rapport aux pays d'Europe continentale, la situation économique et sociale des pays nordiques paraît particulièrement favorable, car ceux-ci semblent échapper à la plupart des maux de leurs voisins. Si bien que la presse européenne décrit le retour d'un modèle nordique, qui ne serait donc plus si désuet qu'il y a dix ans, lorsque la Suède dut réformer en profondeur son système social pour faire face à une crise économique douloureuse. L'OCDE et la Commission européenne encouragent aujourd'hui un « tourisme économique politique » dans ces pays¹. Autre illustration des vertus retrouvées de ce modèle, le rapport présenté au Conseil des ministres de l'Union européenne en 2005, par l'économiste bruxellois André Sapir, qui identifie quatre types de modèles sociaux européens (continental, méditerranéen, nordique et anglo-saxon), concluant que seuls les deux derniers modèles sont économiquement pertinents².

Les pays scandinaves se caractérisent d'abord par une démocratisation précoce, sans ruptures brutales ni révolutions sanglantes : la Norvège est à peu près le seul pays d'Europe à avoir su conquérir son indépendance de manière pacifique, en 1905. Les trois pays scandinaves sont des monarchies parlementaires : la notion de démocratie est y assez importante pour que cela se traduise par une proximité réelle entre les élites politiques et leurs administrés ; le degré élevé de décentralisation laisse une marge de manœuvre importante aux initiatives locales (la première loi de décentralisation norvégienne date de 1837.)

Seconde spécificité : des écarts de revenus moins prononcés qu'ailleurs en Europe, un sentiment de solidarité puissant qui a une traduction concrète en matière d'organisation collective, un niveau éducatif élevé et un investissement important dans le secteur des nouvelles technologies³. Ajoutons que ces trois pays ont été fortement marqués par les mouvements féministes, qu'ils sont les premiers contributeurs mondiaux par habitant à l'aide au développement du Tiers-Monde. Les Scandinaves sont encore les habitants parmi les plus riches de la planète ; et tous sont, ou ont été dirigés par des gouvernements sociaux-démocrates puissants. Les normes technologiques ou environnementales y sont en général élevées, et les mouvements pacifistes plutôt actifs.

Enfin, le consensus social fonctionne grâce à la conscience aigüe que les syndicats, le patronat comme les partis politiques ont de l'intérêt général. Ces sociétés policées, voire conformistes diront certains, ont tenté de faire la synthèse entre le libéralisme économique et un Etat-providence généreux et coûteux, puisqu'il représente parfois jusqu'à 60% de la richesse nationale⁴. L'Etat-providence est une notion puissante dans l'imaginaire collectif scandinave, pour qui le progrès social reste la finalité du progrès économique, ce dernier devant permettre surtout la mise en place d'une société de bien-être.

Habituellement, la Suède est considérée comme le pays du modèle nordique : le modèle suédois, forgé dès les années 1930, précède le modèle nordique. La Suède est aussi le pays scandinave dont le poids économique et démographique est le plus important. Mais est-elle le prototype du pays égalitaire ? Rien n'est moins sûr, d'autant que le modèle suédois fut un modèle autoritaire et hiérarchisé⁵, sous la férule (certes bienveillante) d'une social-démocratie dont la dominance politique est indiscutable depuis près de 70 ans. Aujourd'hui, les médias se focalisent plus volontiers sur le modèle danois, qui semble concilier libéralisme, flexibilité, et fort degré de protection sociale. Cela dit, cette lecture du modèle nordique est fortement restrictive, car elle se cantonne essentiellement au domaine matériel, et évacue les valeurs morales et identitaires qui constituent le cœur dudit modèle. En d'autres termes, les observateurs étrangers ont tendance à forger une vision un peu superficielle du modèle scandinave : ce qui était dans les années 1960 un outil de compréhension théorique en sciences sociales, est devenu une formule rhétorique consacrée par le langage de presse, et dont la pertinence d'emploi est discutable. Par conséquent, il s'agit d'une expression à la polysémie troublante, mais aussi d'un concept décliné de plusieurs manières selon les périodes historiques et les aires géographiques.

¹ « Les Français à la chasse aux idées en Scandinavie », in *Le Figaro Économie*, 28 décembre 2005, p. 18.

² A. Sapir, *Globalization and the reform of European social models*, Bruxelles, Institut Bruegel, 2005, 18 p.

³ Il s'agit là d'un trait que les Scandinaves partagent d'ailleurs avec leurs voisins finno-ougriens.

⁴ John Peter Collett, *La fin du modèle scandinave ?* Conférence du 28 novembre 2003, Université de Toulouse le Mirail.

⁵ L'expression est d'Emmanuel Todd, *L'Invention de l'Europe*, Paris, Seuil, 1996 (1990), p. 363.

Qu'en est-il alors de la Norvège ? La Norvège serait-elle aujourd'hui plus emblématique de ce modèle nordique, de par sa culture, sa situation économique exceptionnelle et son « splendide isolement » hors de l'Union européenne ? En quoi l'évocation de ce modèle a-t-elle contribué à façonner l'identité du pays, peut-être d'une manière plus forte que dans d'autres pays scandinaves ? Les Norvégiens seraient-ils les gardiens d'un modèle social et politique dans sa pureté originelle, ou bien leur pacte social et politique n'est-il rien d'autre qu'une variante nationale du modèle nordique ? Sans décrire de manière exhaustive tous les aspects du modèle nordique, on tentera ici de dégager les principales caractéristiques de sa variante norvégienne, notamment en termes d'identité politique.

La Norvège au début du XXIe siècle.

Pour les Norvégiens, 2005 est l'année du centenaire de l'indépendance. C'est aussi une année où le pays a pu attirer l'attention des observateurs étrangers les plus attentifs, soit pour illustrer l'excellence de sa réussite économique, soit pour réaffirmer la vigueur d'un modèle politique qui se voudrait exemplaire. L'un de ces événements est l'application effective au 1^{er} janvier 2006 d'une loi imposant un taux de 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises qui s'inscrivent dans le registre national des sociétés anonymes, tandis que les quelques 500 entreprises déjà existantes auront deux ans pour se mettre en règle... au risque d'être purement et simplement démantelées, pour les plus récalcitrantes⁶. Cette loi, la première du type au monde, souligne l'attachement des Norvégiens à leur tradition féministe ; elle concerne également la question du modèle nordique, car elle constitue une intervention directe de l'État dans le domaine économique et social, afin de faire respecter une certaine forme d'égalité.

En 2005, la Norvège a décroché pour la cinquième année consécutive la première place de « *la nation du monde où il fait le mieux vivre* », selon le classement du Programme des Nations Unies pour le Développement. Ce classement prend en compte des critères économiques, mais aussi sociaux, comme l'espérance de vie, le niveau général d'éducation, le revenu par habitant⁷... C'est en quelque sorte la meilleure caution extérieure de la réussite effective d'une voie norvégienne vers la société de bien-être, le paradigme central du modèle nordique. D'autres chiffres permettent de mesurer la portée de cette position. Depuis 2003, le pays connaît une phase d'expansion vigoureuse, avec une croissance du PIB atteignant les 4%. Les investissements dans le secteur pétrolier sont considérables, l'inflation est contenue, la consommation intérieure assez importante pour soutenir la croissance, les budgets publics sont excédentaires, le taux de chômage stagne autour de 4.5% de la population active. Enfin, si l'augmentation des prix du pétrole handicape la croissance dans la plupart des pays européens, il n'en est rien en Norvège, où les recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures sont en pleine augmentation, et alimentent abondamment le Fonds pétrolier⁸, ce symbole du *miracle norvégien*, et l'une des grandes fiertés nationales.

Enfin, le troisième événement qui, au-delà de la réussite du pays, montre l'attachement viscéral du pays à son modèle social, est la victoire du Parti travailliste (*Arbeiderpartiet*) aux élections législatives de septembre 2005. La campagne électorale a essentiellement tourné autour de la question de l'Etat-providence ; le chrétien-démocrate sortant, Kjell Magne Bondevik, a misé sur de nouvelles baisses d'impôts, tandis que son opposant travailliste, Jens Stoltenberg, notamment allié aux Socialistes de gauche, a choisi d'axer son programme sur l'idée d'une « *solidarité nouvelle*⁹ », bref, sur l'idée d'un renforcement du modèle social national.

⁶ Olivier Truc, « Des mesures pour faire respecter la parité », in *Le Monde*, 3 janvier 2006, p. 14.

⁷ Ibid, « L'argent du pétrole n'a pas rendu les Norvégiens plus heureux », in *Le Monde*, 14 septembre 2005, p. 4.

⁸ Il s'agit d'un fonds alimenté par les revenus du pétrole (18% du PIB national affecté en 2004), constitué de placements boursiers à l'étranger, et qui permet : sur le plan macro-économique, d'éviter la surchauffe de l'économie de ce petit pays qu'est la Norvège, et qui est tout de même le troisième exportateur mondial de pétrole ; d'assurer aux générations futures, notamment celles de l'après-pétrole, des retraites décentes. Ce fonds, créé en 1990, est estimé environ à 160 milliards d'euros en 2005, ce qui correspond à plus de 50% du PIB. Le gouvernement ne peut prélever sur ce fonds que l'équivalent du rendement du capital, soit 4% par an. L'utilisation de ces ressources financières considérables fait débat, mais pour les Norvégiens, le fonds est un véritable trésor national, et l'un des fonds de pension les plus importants en Europe.

⁹ *Ny solidaritet* est le titre du programme du Parti travailliste pour la législature 2005-2009. L'étude des grands axes de ce programme peut être un moyen utile pour comprendre l'importance du modèle nordique comme

La mise en place d'un modèle social norvégien

Comme on l'a évoqué plus haut, ce modèle social a été mis en place plus tard qu'en Suède, dans les années 1950. Objectivement, il constitue bel et bien une variante du modèle nordique car ses principes fondamentaux sont les mêmes : faible taux de chômage, niveau de protection sociale élevé, solidarité salariale et pratiques avancées de démocratie économique.

Au-delà de ces aspects matériels, quels en sont les fondements théoriques ? A mon sens, deux piliers essentiels forment la base quasi-idéologique du modèle norvégien : l'importance du consensus social, et l'exigence de solidarité nationale, que concrétise en partie l'État-providence. La société norvégienne compte environ 4.5 millions d'habitants, dans un milieu naturel vaste et difficile : autant de conditions défavorables, et qui imposent nécessairement la mise en valeur de ce que l'on pourrait appeler l'intérêt supérieur du pays. Pays qui d'ailleurs a été menacé de disparition pure et simple au cours des siècles passés, soit du fait des occupations successives (colonisation danoise et union monarchique suédoise), soit à cause de crises naturelles, économiques et sociales (extinction de l'aristocratie à la fin du Moyen Age, ruine du patriciat marchand au moment des guerres napoléoniennes, émigration massive...) Serait-ce l'origine du modèle nordique ? En tous les cas, le modèle norvégien résulte davantage d'une succession de politiques pragmatiques que d'une grande vision d'ensemble¹⁰.

Concernant l'idée de consensus social et de recherche de l'intérêt général par la négociation, s'illustre particulièrement dans le monde du travail. Ici comme ailleurs en Scandinavie, un accord de base fait office de code du travail : on parlera plutôt, en l'occurrence, de « *constitution de la vie au travail*. » Cet accord de 1935, oblige l'ensemble des partenaires sociaux à respecter la paix sociale, pendant toute la durée d'application des conventions collectives : de ce fait, les grèves sont illégales si elles sont déclenchées sur la base d'une interprétation divergente du résultat des négociations. En bref, elles ne sont légales qu'après l'échec des procédures de médiation préalables. L'accord de 1935 est enrichi tous les trois ou quatre ans d'avenants, permettant une révision négociée, ce qui confère une bonne flexibilité au système des relations professionnelles, et favorise une adaptation efficace aux changements de conjoncture économique : les règles du jeu social sont donc négociées, acceptées, et mises en œuvre plus facilement. C'est là le cœur d'un régime qui recherche le consensus, plutôt que le gain d'avantages via des moyens de pression conflictuels.

On trouve aussi dans cet accord :

- Un avenant de 1981, qui précise les règles d'égalité de traitement entre hommes et femmes, notamment pour les salaires, l'embauche, la parité dans la représentation...
- Un avenant de 1985, qui détaille les règles de participation individuelle et directe des salariés afin de développer la démocratie économique. Celle-ci a été initialement conçue comme un droit des salariés, mais elle est progressivement devenue un moyen d'augmenter la productivité du pays. Ajoutons aussi qu'en la matière, la Norvège est peut-être le pays scandinave le plus expérimenté. Cet avenant stipule, entre autres, que l'accord des représentants des salariés est nécessaire pour les décisions relatives à une orientation stratégique fondamentale (ceci concerne par exemple l'introduction des nouvelles technologies.) Le salariat dispose de ce fait d'une influence effective, voire d'un moyen de pression sur le travail de l'entreprise.

D'autres amendements ont été régulièrement rajoutés dans l'accord de 1935 : la plupart visent à concilier le renforcement des acquis sociaux du salariat et la préservation des intérêts économiques des entrepreneurs (par exemple, en favorisant la flexibilité du temps de travail...) Ce qui a permis de fédérer des intérêts *a priori* contradictoires ailleurs, c'est la force de la position de la confédération syndicale LO (*Landsorganisasjon*.) Fondée en 1899, elle est, historiquement, la centrale syndicale la plus puissante. Elle bénéficie qui plus est d'un certain prestige, dû à son rôle historique, mais aussi à ses liens traditionnels avec le Parti travailliste, longtemps au pouvoir, à l'instar de son homologue social-démocrate suédois. Ces liens expliquent d'ailleurs qu'en dépit de la forte autonomie des partenaires sociaux dans les négociations, le niveau d'interventionnisme de l'État norvégien peut y

facteur de cohésion nationale et comme valeur fortement mobilisatrice, tout en ayant à l'esprit que ce programme politique peut très bien ne pas être mis en œuvre intégralement.

¹⁰ Janine Goetschy, *Les modèles sociaux nordiques à l'épreuve de l'Europe*, Paris, La Documentation française, 1994, p. 50.

être assez fort. L'autre raison permettant d'expliquer le prestige de la LO, c'est son recrutement : la majorité de ses membres sont des salariés appartenant aux secteurs les plus exposés économiquement, bien que la centrale tente de diversifier son recrutement en se tournant notamment vers les cadres et les cols blancs. Environ 800.000 individus sont aujourd'hui membres d'un syndicat affilié à cette confédération. L'autre organisation professionnelle majeure, c'est la puissante association patronale NHO¹¹, elle aussi très représentative, et tout aussi centralisée que sa rivale : elle compte environ 16.000 chefs d'entreprise, dont les activités totalisent 440.500 emplois, soit près de 40% du potentiel privé de croissance économique.

Le second pilier du modèle norvégien est l'État-providence. La notion d'État-providence est commune à de nombreux pays développés, particulièrement en Europe. C'est pourquoi la spécificité de son avatar norvégien réside, selon moi, dans les motifs philosophiques qui le sous-tendent, et dans le contexte particulier qui lui a donné naissance et vit sa mise en œuvre, il y a un siècle. A la fin du XIXe siècle, les premières mesures de protection sociale furent mises en place, comme en Allemagne et dans les autres pays scandinaves. L'Allemagne est habituellement considérée comme un État pionnier en la matière. Pourtant, les premières mesures de protection sociale allemande concernaient au premier chef les ouvriers¹². En revanche, il appartient aux pays scandinaves d'avoir conçu un État-providence universel, où les paysans comme les ouvriers furent intégrés dès le départ dans le système, notamment en Norvège car sur le plan politique, les paysans étaient un groupe social important, doté d'une influence majeure au sein du Parlement : le paysan-citoyen était ainsi au cœur de ce système universaliste. C'est à mon sens la clef de la spécificité scandinave en matière de protection sociale : l'État-providence n'était pas construit sur un système de classes, comme en Allemagne, mais sur une base universelle. Les individus y avaient déjà des droits en tant que membres d'une nation, et non en fonction de leurs activités ou de leur appartenance un groupe¹³. En Norvège, précocement démocratique et de tradition libérale, au contraire de l'Allemagne bismarckienne, l'évolution vers l'État-providence universel a été la conséquence d'une exigence toujours plus importante d'égalité sociale et économique dans le cadre d'une société démocratique de masse.

La mise en place de l'État-providence norvégien s'est effectuée sous l'effet simultané d'une mobilisation des masses, de certains hommes politiques et d'une idéologie de l'harmonie sociale, très florissante à l'époque, comme ailleurs en Scandinavie¹⁴. Dès la fin de la guerre, la plupart des partis politiques présentait un programme commun énumérant les principales bases sur lesquelles on pensait construire une société de bien-être pour l'ensemble de la communauté nationale. Ce programme faisait déjà l'objet d'un très large consensus dès les années 1930,¹⁵ mais les bénéfiques politiques de cette construction sociale ont été engrangés par le puissant Parti travailliste, largement dominant durant l'après-guerre, tant et si bien que l'historien Jens Arup Seip considérait cette période comme celle de la dominance d'un Parti unique de type stalinien¹⁶!

Parmi les mesures-phares du système social national, citons : l'allocation pour la protection de l'enfance en 1946, l'assurance-maladie en 1956, l'assurance vieillesse universelle en 1957, l'assurance chômage en 1959¹⁷. On a là les quatre points cardinaux de l'État-providence norvégien, en dépit des modifications et réformes ultérieures : vieillesse, chômage, famille et santé publique. Il n'est donc pas utile d'énumérer l'ensemble des dispositifs juridiques et législatifs qui découlent de ces principes de base : d'autant que, comme on l'a vu, les spécificités norvégiennes ne résident pas nécessairement dans ces dispositifs, que l'on retrouve aussi dans d'autres pays scandinaves et

¹¹ Fondée en 1900 sous le nom de *Norsk Arbeidsgivere Forening* (NAF), et devenue NHO (*Næringslivet Hovedorganisasjon*) en fusionnant avec deux autres organisations sectorielles en 1989.

¹² On sait que les mesures sociales du très autoritaires Bismarck visaient à saper la légitimité du puissant Parti social-démocrate allemand auprès des ouvriers. C'est sans doute la raison pour laquelle les paysans, légitimistes et conservateurs, et qui donc ne représentaient aucun danger politique, n'ont pas bénéficié de ces mesures.

¹³ Stein Kuhnle, « Velferdsstatens idégrunnlag i perspektiv », in *Den Norske Velferdsstaten*, Oslo, Ad notam Gyldendal, 2000, p. 11.

¹⁴ Ibid. p. 13.

¹⁵ Ibid. p. 16.

¹⁶ Jens Arup Seip, *Fra embedsmennstat til ettpartisstat og andre essays*, Oslo, Universitetsforlaget, 1963, 94 p. Essai d'histoire politique, à l'origine d'une vive polémique en Norvège dans les années 1960.

¹⁷ Stein Kuhnle, « Velferdsstatens idégrunnlag i perspektiv », in *Den Norske Velferdsstaten*, Oslo, Ad Notam Gyldendal, Oslo, p. 17.

européens. Jusque dans les années 1970, le financement du système était assuré par la croissance économique importante qui permit un niveau de prélèvement obligatoire élevé. C'est toujours le cas aujourd'hui, si ce n'est que la croissance économique est essentiellement alimentée par les revenus tirés des hydrocarbures.

Modèle nordique et nationalisme norvégien

Les leviers idéologiques du modèle nordique restent puissants, et ont une traduction concrète dans la structure sociale de la Norvège. Certains chiffres mesurent précisément ce fait égalitaire, notamment en le comparant avec d'autres nations. En 1998, au Royaume-Uni, la part des services personnels et commerciaux représente 24.8% de l'emploi total, contre 25.3% pour les services sociaux. En Suède, la même année, le rapport est de 18.1% pour les services commerciaux et personnels et de 34% pour les services sociaux. En Norvège, on a 17% pour les services personnels et commerciaux et 33.7% pour les services sociaux. La situation des deux pays scandinaves est comparable ; en revanche, l'écart est considérable avec le Royaume-Uni, où les activités liées à la sphère privée marchande sont nettement plus importantes¹⁸. Par ailleurs, si la position suédoise est à peine plus forte en matière de services publics, la position norvégienne en matière de services commerciaux est moins élevée, ce qui suggère une proportion moindre d'emplois de mauvaise qualité en termes de formation, rémunération, et conditions de travail¹⁹. En 2001, l'emploi public totalise en Norvège 37.6% du nombre d'emplois, contre 37.9% en Suède et 18.9% au Royaume-Uni. La même différence très nette est observable si l'on compare la part des ressources publiques dans ces trois pays : 39% du PIB au Royaume-Uni, 57% en Suède et 56.1% en Norvège. Le rapport permettant de mesurer le niveau d'inégalité de revenu est de 12.3 au Royaume-Uni, en 2000, contre seulement 5.4 pour la Suède, et 5.3 pour la Norvège²⁰.

La similitude entre les deux frères scandinaves est significative, comme l'écart avec le modèle anglais. En fait, le modèle nordique dans sa variante norvégienne n'est spécifique que dans la mesure où il se caractérise par une trajectoire différente : la question fondamentale n'est pas de pointer du doigt les différences de statistiques entre les États scandinaves, car celles-ci sont plutôt anodines. Le problème n'est pas non plus de faire l'historique des modifications juridiques adoptées pour permettre aux États, chacun à leur manière, de faire face aux mutations économiques et sociales rapides des dernières décennies. Par contre, on notera que la Norvège a su gérer ces mutations tout en adaptant son modèle de manière relativement progressive et sereine, si on la compare à ses voisins suédoise et finlandaise, qui elles ont connu des crises sérieuses dans les années 1990.

L'autre problème consiste à déterminer dans quelle mesure la conscience collective norvégienne est marquée du sceau des valeurs originelles de la société de bien-être. En dépit de nombreux signes qui ont pu donner l'impression d'une crise de légitimité à partir des années 1970-1980, les enquêtes sociologiques faites à ce sujet montrent un soutien durable aux traditions sociales nationales²¹. C'est également le sens profond du refus de rejoindre l'Union européenne en 1994. Dès lors, l'État-providence norvégien ne traverse pas une crise de légitimité, mais plutôt une crise d'efficacité, si l'on considère qu'il n'est pas toujours adapté aux maux des sociétés post-industrielles. Cette légitimité est confirmée par le résultat des dernières élections législatives, car le retour au pouvoir du travailliste Jens Stoltenberg a été motivé par une forte inquiétude des Norvégiens sur la pérennité de leur modèle social et sur ses carences²². A cet égard, le programme travailliste « *Nouvelle solidarité* » est très éloquent. L'étude de ce programme permet donc de comprendre les intentions des travaillistes ainsi que les attentes d'une partie importante de la population : « *Le but est un destin politique nouveau pour la Norvège. Un destin qui contribue à donner du travail pour tous, qui fasse de la Norvège l'une des sociétés de la connaissance les plus fortes du monde et qui donne à tous une protection sociale et une retraite valables. Nous voulons donner la priorité à l'État-providence et aux*

¹⁸ Jean Gadrey, « Modèle nordique, modèle anglo-saxon : une opposition durable », in *Alternatives économiques*, Paris, octobre 2003, pp. 1-7.

¹⁹ Ces emplois sont souvent les emplois du commerce de détail, de la restauration et de l'hôtellerie, plus généralement des emplois peu qualifiés du secteur tertiaire. Ibid. p. 2.

²⁰ Ibid. p. 3.

²¹ Enquête de Willy Rasmussen, citée par Stein Kuhnle, « Velferdsstatens politiske grunnlag », in *Den Norske Velferdsstaten*, Oslo, Ad notam Gyldendal, 2000, pp. 29-46.

²² Fabrice Node-Langlois, « Norvège : angoisses au pays prospère », in *Le Figaro*, Paris, 12 septembre 2005, n° 19006, p. 6.

*solutions collectives, plutôt que des allègements fiscaux en faveur de ceux qui gagnent le plus.*²³» Les premières lignes constituent clairement une affirmation de la centralité du modèle nordique dans la nation norvégienne. Cinq points sont privilégiés, qui seraient les cinq piliers d'un modèle nordique renouvelé.

D'abord, créer du travail pour tous ; ensuite, faire du pays une des sociétés de la connaissance les plus avancées du monde, rendre également le système d'aides sociales plus protecteur et plus juste pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités ; réformer les retraites de manière à préserver le niveau de vie des retraités ; enfin, accroître l'engagement international de la Norvège en promouvant la paix, le droit international et en combattant la pauvreté²⁴. L'interventionnisme de l'État est vu comme un instrument légitime de régulation de l'économie²⁵, dans la tradition social-démocrate. L'égalitarisme de la société norvégienne est considérée comme une donnée évidente, érigée au rang de tradition nationale, et surtout de valeur fondamentale du travaillisme norvégien : « *Liberté, Solidarité, Égalité des chances* » sont le leitmotiv de ce programme. Par-là même, la Norvège renouerait avec sa posture messianique et pacifiste, quelque peu écornée sous le gouvernement précédent. Mais la principale nouveauté doctrinale tient dans le concept de *société de la connaissance*, qui est d'ailleurs une spécificité du modèle nordique fortement valorisée à l'étranger, et qui a pour but de mettre en avant les ressources scientifiques du pays, afin d'augmenter sa compétitivité²⁶.

Mais la spécificité norvégienne la plus importante en la matière est, selon moi, le lien entre un modèle social auquel la Norvège donne une dimension d'universalité, et un modèle politique national, parfaitement compris par le Parti travailliste. La Norvège est l'un des rares pays d'Europe pour qui le nationalisme a été, et ceci de manière assez constante, une idéologie de gauche. Alors que dans de nombreux autres pays, le nationalisme a pu être associé aux couches élitaires de la société, voire à des mouvements conservateurs, le mouvement national norvégien est un mouvement radical, paysan et prolétarien, anti-urbain foncièrement anti-élitiste. La croyance, fortement enracinée, dans la supériorité du modèle nordique est un motif majeur de la mythologie nationale. Pour ce petit pays à l'histoire tortueuse, l'émancipation sociale a conduit à l'émancipation nationale. C'est cela qui a produit ce nationalisme de gauche, lui-même à l'origine (du moins en partie) d'un État-providence susceptible de produire un pacte social consensuel et intégrateur.

Le concept de *société norvégienne* se traduit par le terme de *norsk samfunn*. Pour autant, la *samfunn* n'est pas simplement une société au sens français du terme : il s'agit d'une idée forte, à connotation collective, évoquant une groupe d'hommes réunis autour de valeurs morales supérieures, et devant laquelle les individus s'inclinent naturellement. C'est pourquoi la *samfunn* est le cadre idéal d'une modernisation sociale à l'initiative de l'État-providence²⁷. En vertu de ce schéma, la légitimité morale de la collectivité, héritée du passé et de l'éthique luthérienne, prime sur la liberté individuelle, ce qui explique que l'on considère souvent la société norvégienne comme étant non seulement égalitaire, mais aussi conformiste. L'État-providence norvégien est un État nationaliste, y compris pour les travaillistes, qui font du patriotisme une force d'harmonie sociale. A ce sujet, le programme travailliste précise qu'il veut refaire de l'État norvégien le garant des valeurs collectives nationales : « *Tous les êtres humains sont uniques, irremplaçables et de valeur égale. Chacun d'entre nous doit avoir la possibilité de réaliser son rêve de vie meilleure. Pas seulement certains. Pas la majorité, mais tous.* »²⁸ La puissance de l'ambition collective est soulignée de manière insistante, de même que la dimension universaliste de ces valeurs : liberté pour tous les hommes, égalité des chances pour tous,

²³ Arbeiderpartiet, *Ny solidaritet : arbeiderpartiets program 2005-2009*, Oslo, 2005, p. 4.

²⁴ Ibid.

²⁵ « *L'État est un grand propriétaire de l'économie norvégienne. La propriété publique peut assurer des buts politiques importants en matière de transport, santé et culture...* » Ibid. p. 24.

²⁶ Les enquêtes de l'OCDE montrent que la Norvège possède l'une des mains d'œuvre les plus qualifiées au monde, grâce à un système scolaire efficace, ouvert, et plutôt égalitaire, qui a su se réformer entre 1997 et 2004 via la promotion de la recherche et l'encouragement à des mesures de formation professionnelle tout au long de la vie. Elle est dans le peloton de tête des nations les plus avancées dans le domaine, aux côtés des autres pays nordiques, et l'État consacre 6.8% du PIB, en 2004, au budget de l'éducation. In Peter Mortimore, Simon Field, Beatriz Pont, *Equity in Education thematic review: Norway*, Paris, OCDE, novembre 2004, pp. 11-15.

²⁷ John Peter Collett, *La fin du modèle scandinave ?* Conférence du 28 novembre 2003, Université de Toulouse le Mirail.

²⁸ Arbeiderpartiet, *Ny solidaritet : Arbeiderpartiets program 2005-2009*, Oslo, 2005, p. 6.

création et partage des richesses, renforcement des mécanismes démocratiques et universalité absolue des valeurs sociales-démocrates.

Le volontarisme politique que promettent les travaillistes est loin du pragmatisme détaché des démocrates-chrétiens, nettement plus libéraux en matière d'engagement de l'État. Ce volontarisme est clairement nationaliste et intégrateur : par rapport aux populations d'origine immigrée (« *Exige tes droits, assume tes responsabilités*²⁹»), ou lapones, par exemple³⁰. Ainsi, plutôt que de parler de société multiculturelle, les travaillistes parlent d'une société inclusive, qui combatte les discriminations, tout en imposant des cours de norvégien et de vie sociale aux immigrants demandeurs d'asile³¹. Bien qu'il s'agisse là d'un exemple parmi d'autres, il est évocateur d'un nationalisme parfaitement assumé, atypique pour un observateur continental. En outre, signalons la forte dualité de la société norvégienne : Oslo et les environs sont marqués par une culture élitaine et des influences danoises, historiquement dotés de leur propre langue (*le bokmål*), tandis que le reste du pays est dominé par une culture franchement rurale et écrit en *nynorsk*, langue formée à partir des divers dialectes du pays. Cette situation curieuse explique peut-être l'importance de la logique d'intégration sociale et nationale du modèle norvégien, dans un pays tiraillé entre centre et périphérie.

« Des nuages sur le modèle norvégien ?³² »

Le modèle a commencé à montrer ses faiblesses dans les années 1970, comme dans les autres pays scandinaves. Cette crise est attribuée à la désindustrialisation et aux mutations du système économique mondial. Les Norvégiens, qui ont alors découvert leurs ressources en hydrocarbures, ont moins souffert que leurs voisins, mais des incertitudes n'en ont pas moins pesé sur le système social. Par ailleurs, plusieurs voix se sont élevées contre ce modèle très intégrateur, notamment pour des raisons fiscales, mais aussi du fait du conformisme social, du poids d'un État puissant et des limitations qui en résultent en matière d'accords salariaux, par exemple³³. Ceci explique la montée en puissance du parti d'extrême droite, le Parti du progrès (*Fremskrittspartiet*), qui est un facteur de déstabilisation potentiellement puissant de la vie politique nationale³⁴.

Un autre aspect révélateur de cette crise : l'évolution du paysage syndical, de plus en plus morcelé. Deux syndicats nouvellement fondés regroupent des professions intellectuelles, et constituent désormais la deuxième force syndicale derrière LO. Quant à la légitimité historique de celle-ci, elle est de plus en plus contestée, en particulier du fait de ses liens avec le Parti travailliste, tant et si bien que récemment, plusieurs membres influents de la centrale ont démissionné pour marquer leur désaccord à ce sujet, et exiger une dépolitisation du syndicat³⁵. En apparence anodin, cet événement contribue à ouvrir une brèche dans le mode de fonctionnement traditionnel du modèle norvégien, où le lien entre la confédération et le parti, tout contestable qu'il soit, est un des piliers traditionnels du consensus national.

D'un point de vue social, c'est évidemment le creusement des inégalités qui est l'indice le plus évident de la crise du modèle norvégien. Il existe bel et bien une pauvreté dans le pays le plus riche du monde : les immigrés, les chômeurs de longue durée, les mères célibataires, les personnes en souffrance psychologique (les toxicomanes...) sont les laissés-pour-compte du miracle norvégien. Ils seraient au nombre de 250.000 (5.3% de la population), un nombre en augmentation de 25% depuis 2001³⁶, d'où le cinglant désaveu infligé aux démocrates-chrétiens : le pays s'enrichit, mais les écarts se creusent, et l'action palliative de l'État-providence ne serait plus suffisante.

²⁹ Ibid. pp. 42-43.

³⁰ Ibid. p. 33.

³¹ Ibid. p. 43.

³² Ce titre est celui d'un article d'Olivier Truc, paru dans *Libération*, Paris, 11 décembre 1998, p. 5.

³³ John Peter Collett, *La fin du modèle scandinave ?* Conférence du 28 novembre 2003, Université de Toulouse le Mirail.

³⁴ Le *Fremskrittspartiet* (Parti du progrès) est la deuxième formation parlementaire : ce parti populiste (sur des sujets comme la fiscalité ou l'immigration), est connu pour ses positions économiques ultra-libérales, mais il n'a pas hésité à préconiser l'utilisation du Fonds pétrolier comme remède-clef pour pallier aux insuffisances du modèle social national. Bien que cette position soit peu orthodoxe en soi, elle permet de comprendre à quel point les Norvégiens sont attachés à leur État-providence.

³⁵ Jan Inge Krossli, « Melder seg ut av LO i protest mot Ap-bånd », in *Dagsavisen*, Oslo, 6 mai 2005, p. 1.

³⁶ Olivier Truc, « Les pauvres, enjeu du vote », in *Libération*, Paris, 10 septembre 2005, p. 9.

D'un point de vue économique, l'OCDE pointe plusieurs problèmes : une orientation macro-économique expansive qui amène souvent le pays au bord de la surchauffe et de l'inflation ; la réforme d'un système social coûteux et pas toujours efficace (notamment dans le domaine de la santé), un effort de travail qui ne serait pas assez intense et qui pèse sur la compétitivité du pays (du fait de la générosité du système d'aides sociales). Le niveau élevé des prix et des salaires est un autre problème nuisant à la compétitivité de certains secteurs, ce qui entretient toujours la crainte de délocalisations ou de la concurrence étrangère. Enfin, la forte dépendance à l'égard du pétrole, qui en 2004 représentait 44% des exportations³⁷, met le pays à la merci de l'évolution des cours mondiaux de brut.

La question de l'adhésion à l'Union européenne, régulièrement évoquée dans le débat public, déchaîne, à l'occasion, les passions nationales : à elle seule, elle est le point de cristallisation de toutes les interrogations du pays. Elle lui rappelle son histoire de pays dominé par ses voisins, rétif à l'égard de toute union politique. Elle le renvoie également à l'importance de la notion d'État-providence, alors que l'Europe communautaire est perçue comme un ensemble foncièrement libéral, anti-démocratique et élitiste : c'est-à-dire comme une menace pour le modèle national. Elle pose aussi la question de la place de la Norvège dans le monde et de sa capacité à y assurer une insertion économique avantageuse. Enfin, et surtout, elle rappelle à ce pays qu'il se trouve décidément dans une situation exceptionnelle : l'un des seuls pays européens à pouvoir se permettre de rester en dehors d'une union économique destinée à rassembler la plus grande partie du continent à plus ou moins brève échéance.

Entre l'importance massive des revenus pétroliers et l'isolement politique apparent qu'induit la non adhésion à l'UE, la Norvège est bel et bien dans une situation exceptionnelle, qui en fait la dépositaire la plus évidente du modèle nordique traditionnel. Son « splendide isolement » lui permet d'échapper aux contraintes communautaires dans certains domaines. En matière d'agriculture, la Norvège n'applique pas la PAC, ce qui lui permet de protéger ses exploitations. Or, si l'agriculture nationale représente une part faible du PIB, elle conserve une fonction sociale essentielle, en termes d'aménagement du territoire : maintenir une population suffisante dans les régions les plus rurales et les plus septentrionales³⁸. En se tenant à l'écart de l'Union européenne, l'État norvégien s'octroie une marge de manœuvre que n'ont pas les pays de l'Union, et met en avant des considérations non économiques en matière de politique régionale et agricole, par exemple. Dans le domaine de la pêche, seconde ressource naturelle importante du pays après les hydrocarbures, les Norvégiens conservent la maîtrise de leurs eaux territoriales. Si le sud et l'est sont plus enclins au compromis européen, à l'instar de leurs voisins suédois ou danois, les périphéries de l'ouest et du nord, étroitement dépendantes de ces politiques nationales, sont eurosceptiques, acquises à un certain protectionnisme social, et préfèrent conserver intacte l'équation entre État-nation et État-providence.

Pourtant, il faut prendre garde à ces effets d'optique. D'une part, on connaît les inconvénients d'une grande dépendance à l'égard d'une ressource naturelle destinée à s'épuiser. D'autre part, la non adhésion à l'UE a pour corollaire, du fait de l'appartenance à l'Espace économique européen, l'obligation d'appliquer les réglementations communautaires, sans possibilité de participer au processus décisionnel. C'est pourquoi les facteurs de remises en cause du modèle social norvégien sont aussi pressants que dans les autres pays nordiques.

Symboliquement, la Norvège est peut-être devenue le modèle nordique par excellence, ce que tend aussi à montrer la victoire des travaillistes aux dernières élections. Le pays a choisi de sauvegarder l'apparence d'une souveraineté intégrale liée à un État social fort ; il a pu éluder la question de l'adhésion à l'Union européenne, sans en pâtir de manière douloureuse sur le plan économique, et tout en continuant à préserver un État-providence généreux. Ce dernier tend à empêcher les déséquilibres sociaux ou géographiques de se creuser. Désormais, le principal défi de ce modèle est de faire la preuve de sa pérennité, tout en remédiant à sa dépendance à l'égard de l'activité pétrolière et aux inconvénients certains d'un isolement prolongé.

³⁷ Si bien que l'on qualifie parfois la Norvège de pétromonarchie nordique.

³⁸ Les agriculteurs norvégiens sont peu compétitifs, du fait des conditions naturelles difficiles, et ils sont deux fois plus subventionnés que les agriculteurs communautaires. L'application de la PAC amènerait sans doute un grave recul de leurs revenus et pourrait accélérer l'exode rural.

Aladin Larguèche, doctorant en histoire à l'Université de Toulouse le Mirail.